

MAIRIE
DE
PUYGIRON
(Drôme)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11
Nombre de membre en exercice	10
Nombre de membres présents	7

Date de la convocation	06 décembre 2016
Date d'affichage	09 décembre 2016

L'an deux mil seize et le quinze décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENET Loïc, Maire.

Présents : THIVOLLE Michel, CROZIER Lionel, DUMONT Pascale, LOOPUYT Christine, ARSAC Véronique, CAMPELLO Régina.

Absents : BOURDOIS Flavien, THIBAUD Daniel, MALECOT Olivier.
M. THIVOLLE Michel a été nommé secrétaire.

Objet : Indemnité de conseil au Trésorier

Suite à la nomination de M. Patrick BLONDEAU, Trésorier Principal du Trésor Public à MONTELMAR, en qualité de chef de poste à compter du 1^{er} janvier 2016, en remplacement de M. Patrick BUENO, le Maire propose que l'indemnité de conseil lui soit attribué en application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 02 mars 1983, du décret 82/979 du 19 novembre 1982 et de l'arrêté du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de la dite indemnité.

Après en avoir délibéré, en raison des difficultés budgétaires suite, en particulier, à la baisse des dotations de l'Etat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **n'accorde pas cette indemnité.**

Pour extrait certifié conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Loïc CHARPENET



Acte rendu exécutoire :	
• après publication en Préfecture le	23/12 / 2016
• et publication ou notification le	28/12 / 2016

ORIGINAL